

Le rayonnement de la France

Entretien avec Gabrielle Hecht, professeur d'histoire à l'université du Michigan, sur la genèse du nucléaire français et ses implications identitaires

Votre livre porte le beau titre de Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale¹. Quel a été le lien entre le développement du nucléaire français et les expériences de la France pendant la Guerre ?

Gabrielle Hecht : Avant et pendant la guerre, les scientifiques français occupent une place de choix dans la physique et la chimie nucléaires – on connaît bien les Curie et les Joliot-Curie. Pour les Français, le domaine nucléaire relevait d'une certaine fierté. En 1945 déjà, le général de Gaulle lui-même est très pris par cette idée que la France a contribué à la science nucléaire et à la bombe atomique et que donc la France pourrait avoir son propre programme nucléaire. De Gaulle n'est pas resté très longtemps au pouvoir à ce moment-là, mais c'était suffisant pour que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) soit très vite créé après la guerre. Le premier directeur scientifique est Frédéric Joliot-Curie et Raoul Dautry, un Résistant, devient le premier administrateur général. D'emblée, le CEA est une agence un peu à part, parce qu'il est sous la responsabilité directe du Premier ministre et n'a pas à répondre au ministère de l'Industrie par exemple. Au début, il s'agit d'une agence dédiée à la recherche scientifique dans le domaine nucléaire.

Après Hiroshima, le nucléaire évoque la puissance et la modernité. À quel point ce lien entre puissance et nucléaire a joué dans le cas français ?

G. H. : La France a beaucoup à rebâtir après la guerre et l'idée est alors que cette reconstruction peut se faire à partir de

Quand les premiers réacteurs sont en construction, la presse compare les réacteurs à l'Arc de Triomphe ou à la Tour Eiffel – donc aux monuments de l'identité française.

grands projets scientifiques et techniques. Le nucléaire est le cas de figure, parce qu'on attribuait la fin de la guerre à la bombe atomique. D'autre part, l'empire français a pris des coups pendant la Seconde Guerre mondiale. On n'est pas encore au point de la décolonisation, mais c'est déjà clair que l'empire n'est pas soutenable du point de vue économique. Les colonies ne sont donc plus un moyen par lequel la France peut « rayonner dans le monde » – comme on disait à l'époque en reprenant une expression de Colbert. À travers les projets scientifiques et techniques, la France veut démontrer sa puissance. En 1951 déjà, naît l'idée que la France pourrait construire des réacteurs nucléaires pour faire face à la fois à la pénurie d'énergie, mais aussi à la pénurie de pouvoir politique, en étant un des premiers pays à disposer de cette technique.

Ce grand projet est décidé à Paris – or, on dit les Français très attachés à leur région. Existait-il des oppositions locales et régionales au début du programme nucléaire ?

G. H. : Le premier site d'implantation d'un réacteur nucléaire est à Marcoule dans le Gard – au Sud de la France – avec pour but la production de plutonium destinée à l'éventuelle bombe française. Quand les premiers réacteurs sont en construction, la presse compare les réacteurs à l'Arc de Triomphe ou à la Tour Eiffel – donc aux monuments de l'identité française. Les journalistes font donc le lien entre ce passé grandiose et rayonnant de la France et l'avenir où ce ne serait maintenant plus les châteaux mais plutôt les réacteurs ou autres grands projets comme p. ex. les ouvrages hydro-électriques qui assureraient le prestige français. Le même discours est présent à Chinon dans l'Indre-et-Loire qui est le premier site de production d'électricité proprement dit. La comparaison avec les châteaux de la vallée de la Loire – l'endroit par excellence du patrimoine français – a été très présente. Dans les chaque cas, l'action du service des relations publiques du CEA et d'EDF avec l'aide de la presse montre l'effort d'intégrer l'histoire régionale et nationale d'une part et l'avenir parfum nucléaire d'autre part. Les élus locaux sont contents de ces implantations à cause des taxes qui aident à développer les services municipaux. Les populations locales ont eu en revanche des réactions plus mixtes. Les uns se réjouissent de toute cette activité économique, les autres restent sceptiques. Il y a eu des conflits de culture entre les experts du CEA et des agences qui viennent de Paris et les habitants locaux qui ont leur manière de faire les choses.

Le mouvement anti-nucléaire des années 1970 est mieux connu – notamment l'opposition à la centrale de Fessenheim. Quelle est la différence entre la contestation des années 1950 à 60 et des années 1970?

G. H. : Dans les années 1970, le mouvement écologiste prend pied. À la fin des années soixante, des mouvements politiques de toute sorte sont présents près des centrales. Marcoule est un site du mouvement 68 qu'on connaît mal, mais qui a tout à fait existé. Dans les années 1970, ce tourment politique se focalise sur quelques thèmes dont le nucléaire. Deux sortes de critiques apparaissent. D'une part, des critiques de l'extérieur du monde nucléaire se font entendre, c'est-à-dire les militants écologistes qui s'appuient sur ce qui se fait en Allemagne, aux États-Unis et en Grande-Bretagne pour concevoir leur critique du nucléaire et du gouvernement français. D'autre part, une critique de l'intérieur de l'industrie nucléaire est née – notamment de la part du syndicat

CFDT, qui a été très actif durant le mouvement 1968 et notamment à Marcoule. Au sein de la CFDT, plusieurs experts du nucléaire se rassemblent et critiquent la façon dont les systèmes de sécurité, de travail etc. se déroulent dans l'industrie nucléaire française. De ces deux mouvances naît la contestation autour de sites comme Fessenheim.

Le risque d'accidents nucléaires a-t-il été évoqué dès le début du programme nucléaire dans les années 1950?

G. H. : Au début, on en parle moins. Or, les experts français sont très concernés par l'accident en 1957 à Windscale en Grande-Bretagne – ils l'étudient et en parlent beaucoup. Ensuite, il y a eu un accident à Saint-Laurent-des-Eaux en 1969 en France même. La centrale est mise à l'arrêt tout de suite. Dans les médias et dans les discours, un lien est établi entre cet accident et l'abandon de la filière graphite-gaz quoique EDF ait déjà pris cette déci-

sion avant. Ce n'est que dans les années 1970 que la CFDT commence à parler d'exposition aux rayonnements dans le grand public et qu'on retrouve de telles analyses en-dehors des cercles d'experts. À partir de 1979 avec l'accident de Three Mile Island aux États-Unis et puis bien sûr Tchernobyl en 1986, le risque d'accidents nucléaires devient beaucoup plus présent. Fukushima a de même provoqué un nouvel intérêt pour le sujet.

Dans son avant-propos à votre livre, Michel Callon évoque l'exception française du nucléaire et ses conséquences sur la démocratie et les institutions en France. On dit souvent qu'il n'y a longtemps pas eu de vrai débat à l'Assemblée nationale sur le nucléaire. Quels sont pour vous les facteurs importants dans ce contexte?

G. H. : Ce n'est pas à cause du fait qu'il n'y a pas eu vraiment de débat à l'Assemblée nationale que la démocratie était absente. Je crois que c'est beaucoup plus compliqué

Centrale nucléaire de Chinon (CC BY-SA 3.0)



que cela. Un premier facteur est que les grands partis politiques en France, pour diverses raisons, se sont tous mis derrière le développement nucléaire. Même le parti communiste n'était pas pour le développement nucléaire militaire, mais il était absolument pour le développement du nucléaire civil. Le parti socialiste soutient le nucléaire tout à fait en dépit des contestations de la part de la CFDT. On le voit très bien une fois que Mitterrand vient au pouvoir en 1981. La manière dont les centrales s'implantent dans la région est un deuxième élément qu'il faut prendre en compte. En principe, il y a une enquête autour de la déclaration d'utilité publique, mais ce processus n'admet en fait pas la possibilité que, à la fin de l'enquête, on déclare qu'une installation n'est pas d'utilité publique. Il n'y a donc pas de mécanisme pour que les contestations se traduisent en arrêt comme aux États-Unis par exemple. Il y a un tel consensus parmi les grands acteurs politiques que la contestation peine à se faire entendre – sauf à des moments de crise ou de conflits comme en 68, dans les années 70 ou lors de l'épisode du nuage de Tchernobyl. À chaque fois, on voit l'émergence de certains réseaux qui gagnent en importance. À la suite de 1968, il s'agit de la CFDT; avec le nuage de Tchernobyl commence l'émergence de la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité). Ce sont des organisations qui apportent de la contre-expertise à la dominance du CEA et d'EDF. Ce n'est donc pas qu'il y ait un manque de démocratie absolu autour du programme nucléaire – loin de là. En revanche, il est très difficile pour ces épisodes démocratiques de durer et d'élargir leur étendue.

Une autre critique a été que l'État français manque de transparence dans le contexte du nucléaire et que les experts décident plutôt que les politiques. L'importance croissante du nucléaire a-t-elle renforcé une tendance technocratique ?

G. H. : C'est un peu trop déterministe comme image. C'est plutôt un « feedback loop », où certains experts forment à l'intérieur des ministères des centres d'expertise et de décisions tout en élargissant le rôle de l'État. En même temps, il y a aussi diverses formes contestataires qui ne sont

d'ailleurs pas forcément anti-nucléaires mais qui sont plutôt critiques du manque de transparence et du secret nucléaire ainsi que du fait que le nucléaire soit considéré comme une exception. Ceux-là montent également en puissance. En comparant les deux, il est évident que les experts étatiques ont beaucoup plus de poids et de pouvoir. Or, cela ne veut pas dire qu'ils peuvent tout faire.

[...] L'identité nationale française a été influencée par le nucléaire et l'a influencé en même temps.

Vu les grands projets comme le nucléaire, le TGV et le Concorde, le rapport des Français à la modernité est-il autre que dans d'autres pays européens ?

G. H. : Il y a une certaine forme de modernisation dirigée par l'État et qui se réalise à une très grande échelle. On trouve cela en France et dans certains autres pays européens. Cela ne veut pas dire que le rapport du Français moyen à la modernité soit sans ambiguïté. Quand on creuse un peu, autour des centrales mais aussi le long des lignes de TGV, les habitants ne sont pas forcément très contents des projets devant leur porte. Ce serait une erreur de dire que parce qu'il y a tous ces grands projets en France tous les Français sont d'accord.

Comment la France a-t-elle utilisé le nucléaire pour créer l'image d'une grandeur française ?

G. H. : La France essaie d'exporter le nucléaire dans toutes sortes d'endroits. Dans les années 1970, une centrale française est construite à Vandellòs en Espagne. Le gouvernement français vend une centrale de production de plutonium à Israël, qui sera à la base de la bombe atomique israélienne. En même temps, la France participe au programme nucléaire de l'Irak. En général, la France essaie d'être le centre d'expertise nucléaire pour les pays en voie de développement. Le CEA propose des stages et des programmes à des experts venus de pays à travers le monde pour leur enseigner une certaine forme de radioprotection, la géologie de l'uranium etc. Les experts nucléaires disent que le

nucléaire permet à la France de rayonner, d'avoir une indépendance énergétique. Mais il faut voir que beaucoup de l'uranium pour le programme français vient des pays africains, comme Madagascar, le Gabon et bien sûr le Niger. Même après la fin de la colonisation, l'approvisionnement en uranium permet à la France de maintenir une présence politique, économique et culturelle très importante. Aujourd'hui, AREVA traverse de grandes difficultés, mais se voit toujours comme une entreprise qui exporte le nucléaire partout dans le monde. Cette entreprise a été conçue comme un instrument de diplomatie française – surtout au temps de Nicolas Sarkozy.

Si on considère ces aspects identitaires du nucléaire, les initiatives pour réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité sont-elles réalistes ? La France peut-elle se départir de son exception nucléaire ?

G.H. : Savoir si c'est réaliste ou non, n'est à mon avis qu'en partie lié à la question identitaire. L'identité nationale change. C'est aussi l'argument que je développe dans le livre : l'identité nationale française a été influencée par le nucléaire et l'a influencé en même temps. Cela fait 65 ans que la France a ce programme nucléaire et qu'il est lié à l'identité française à de nombreux niveaux. Lorsque l'industrie nucléaire argumente en faveur du maintien de la filière ou contre la réduction de la part du nucléaire de 75 à 50 % – ce qui reste beaucoup –, elle évoque toujours cet élément identitaire, le rayonnement de la France etc. Mais le nucléaire est surtout imbriqué dans de très nombreux domaines : la politique, l'économie, la technologie... Ce qui fait que la réduction de la part du nucléaire sera très difficile.

Merci pour cet entretien ! ♦

L'entretien a eu lieu le 9 décembre. Les questions ont été posées par Laurent Schmit.

1 Gabrielle Hecht, *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*, 2^e édition, Paris, Éd. Amsterdam, 2014. Titre original : *The Radiance of France*, paru en 1998.